Communiqué de presse du 7 avril 2011

Défense de lôEnvironnement : le grand nôimporte quoi du gouvernement

Interdire les villes aux deux-roues motorisés antérieurs à 2004 et aux autos fabriquées avant 1997 au prétexte de la lutte contre la pollution ? Voilà la nouvelle ineptie sortie des cerveaux des technocrates au pouvoir !

Alors que lôindustrie nucléaire se révèle incapable de contenir le désastre de Fukushima, alors que nos gouvernements commencent à exploiter du gaz de schiste dont lôextraction sera extrêmement polluante, alors quôon ne sait toujours pas quoi faire de nos déchets radioactifs stockés en attendant des jours meilleurs, alors que nos fruits sont couverts de pesticides, que les pots catalytiques et autres rebuts de filtres à particules des voitures modernes s'entassent sans être retraités, quôon fait venir dôExtrême-Orient des produits à bas-coût fabriqués au mépris de la condition humaine la plus élémentaire, que les légumes cultivés en serre font un demi-tour de globe avant d'atterrir dans nos assiettes, alors que les salariés sont contraints de se loger de plus en plus loin de leur boulot et que les guichets des services publics ferment les uns après les autres, obligeant les citoyens à se déplacer de plus en plus loin...
... va tôon réellement nous interdire de circuler avec des véhicules de plus de 10 ans ?

Mais combien faut-il d'années pour effacer "l'empreinte environnementale" que laisse derrière elle la fabrication d'un véhicule moderne ? Pourquoi pousser au gaspillage en envoyant à la casse des véhicules encore en bon état de marche ?

Et quid des deux-roues motorisés qui participent à une plus grande fluidité du trafic, prennent moins de place en stationnement, ne restent pas coincés dans les embouteillages et favorisent un taux d'occupation (personne transportée / nombre de places du véhicule) de 50 % quand la plupart des autos utilisées en ville ne sont occupées qu'à 25% ?
Est-ce un nouvel effet dôannonce dôun gouvernement aux abois, une fuite dans le système de refroidissement des cerveaux ministériels ou une réelle volonté de nuire à nos concitoyens ?

La FFMC dénonce ce qui sôapparente à un péage urbain imaginé par nos responsables politiques en train de perdre complètement les pédales.

Contacts Presse :
Loïc PRUDôHOMME (FFMC-33) : 06.14.09.07.89
Alain BORIE (FFMC-33) : 06.70.92.42.36

Site Internet : http://ffmc33.free.fr
FFMC 33 - 145, Avenue Gal de Larminat, Res. Ornano ï 33 000 BORDEAUX